Nos retraites valent mieux que leurs profits !



Le 14 octobre, toutes et tous mobilisé·es pour nos retraites !

Après une année 2025 marquée par le gel du point Agirc-Arrco, il est temps de faire entendre nos revendications : revaloriser suffisamment l'indice des retraites complémentaires pour compenser cette année blanche et utiliser les réserves financières disponibles pour garantir nos droits… pas pour les mettre au service de l'austérité !

Mobilisation le 14 octobre à 12 h 00

Place de la Bastille

la cgt INGÉS CADRES TECHS

UGICT
La référence syndicale

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

ugictcgt.fr

En 2025, le patronat a bloqué la revalorisation

En 2025, les organisations syndicales demandaient une revalorisation des pensions complémentaires. Le refus du patronat d'aboutir à un accord a conduit au gel de la valeur du point Agirc-Arrco : 14 millions de retraité·es du régime n'ont eu aucune de revalorisation de leur pension en 2025.

La CGT a engagé une action juridique à la suite de ce gel. Un an plus tard, la question est de nouveau posée : quelle revalorisation pour 2026 ?





Actif·ves : nos futures retraites sont aussi concernées

Le 14 octobre ne concerne pas seulement les pensions versées aujourd'hui. La valeur du point Agirc-Arrco détermine aussi le montant de la retraite complémentaire que nous percevrons demain.

Les ingénieur·es, cadres, technicien·nes et agent·es de maîtrise sont particulièrement concerné·es : la retraite complémentaire peut représenter jusqu'à 70 % de leur pension totale.

Des réserves pour garantir les retraites, pas pour les geler

Le gel de 2025 n'était pourtant pas imposé par une situation financière dégradée. L'Agirc-Arrco dispose d'une situation financière solide et de réserves importantes, constituées pour assurer dans la durée le versement des retraites complémentaires.

Pour l'Ugict-CGT, ces réserves doivent servir leur objectif : garantir les droits et revaloriser les pensions. Le contexte rend l'enjeu plus pressant encore. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale prévoit une sous-indexation des retraites de base supérieures à 1 281 € par mois. Une mesure similaire à l'Agirc-Arrco accentuerait encore l'érosion des pensions.

Après une année blanche, il n'est pas acceptable que les salarié·es et les retraité·es supportent à nouveau une perte de pouvoir d'achat. L'Ugict-CGT exige une revalorisation qui compense l'inflation et rattrape cette année.



NOUS POUVONS PESER SUR LES DÉCISIONS !

Nos retraites se construisent tout au long de notre carrière. Nous avons donc toutes et tous intérêt à intervenir sur les choix qui déterminent leur niveau.

Le 14 octobre, à l'occasion du Conseil d'administration de l'Agirc-Arrco, l'Ugict-CGT appelle les ingénieur·es, cadres, technicien·nes et agent·es de maîtrise, actif·ves comme retraité·es, à se mobiliser partout en France pour peser sur la décision.

RENDEZ-VOUS LE 14 OCTOBRE

Place de la Bastille 12 h pour nous rendre en manifestation au siège de l'Agirc-Arrco où nous interpellerons le conseil d'administration auquel participe le patronat.

Se syndiquer